

SIRET : 488 083 858 00024

APE : 9002Z - Activités de soutien
au spectacle vivant



ACTIVITÉS

BILAN 2024

PROJETS 2025



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

1

LA FÉDÉRATION DES ARTS DE LA RUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Objectifs et valeurs	2
Vie Associative	3
Partenaires	6

2

STRUCTURER

SODAREP	9
De la cartographie à l'OPP	9
Concertations pour la Création en Espace Public	10
1% Travaux Publics	11

3

ACCOMPAGNER

Rencontres professionnelles	12
Ateliers d'aide à la structuration	14
Relai d'informations et ressources	15

4

DÉFENDRE

Représentations professionnelles	18
Égalité des genres	19

5

BUDGET PRÉVISIONNEL 2025	22
--------------------------------	----



LA FÉDÉRATION DES ARTS DE LA RUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

La Fédération des Arts de la Rue Auvergne-Rhône-Alpes est :

- un réseau d'individus et de structures œuvrant pour la connaissance et la reconnaissance des Arts de la Rue et de la création en espace public.
- un espace d'échange, de réflexion et de défense des intérêts communs d'une profession.

La Fédération a pour but « de fédérer le secteur professionnel des Arts de la Rue, de faire circuler des idées, de promouvoir et de défendre une éthique et des intérêts communs, de prendre position dans des domaines se référant au spectacle vivant et en particulier aux Arts de la Rue, notamment en ce qu'ils sont concernés par la définition des politiques culturelles, par l'aménagement du territoire et la pratique artistique dans l'espace public. L'association adhère à l'universalité des valeurs de liberté et de tolérance. »

ACTIONS 2024

		Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
La Fédération	Adhérents	Échanges avec les adhérents sur leurs difficultés, questionnements, actualités...			
		Rencontres des compagnies d'Auvergne-Rhône-alpes			
	CA et AG	<u>12 mars</u> CA - Village Sutter (Lyon)	<u>16 mai</u> CA - Village Sutter (Lyon)	<u>17 septembre</u> CA et AG - Les Ateliers Frappaz	<u>12 novembre</u> à venir : CA
	Réseau inter-régional	Participation aux CA nationaux, réunions de chantiers des commissions de travail de la fédération			
		<u>9 janvier</u> : CA Fédération Nationale (FNAR) <u>10 janvier</u> : Journée de travail des coordinatrices et coordinateur <u>13 février</u> : CA FNAR <u>5 mars</u> : CA FNAR	<u>3 avril</u> : AG FNAR - Paris <u>24 avril</u> : CA FNAR <u>21 mai</u> : CA FNAR <u>20 juin</u> : CA FNAR	<u>3 septembre</u> : CA FNAR	<u>15 octobre</u> : CA FNAR
		<u>5 et 6 février</u> : Inter-fédérale des fédérations des Arts de la rue - Bordeaux			

OBJECTIFS ET VALEURS

Les Arts de la Rue investissent une multitude d'espaces publics, tant urbains que ruraux, et se caractérisent par une diversité de genres artistiques. La relation particulière à ces espaces donne naissance à des esthétiques plurielles, entremêlant de multiples disciplines : théâtre, danse, musique, cirque, marionnettes, arts plastiques, sculpture... Faire le choix des lieux de vie quotidienne comme terrains de jeux se conjugue avec l'envie d'une proximité et d'un rapport privilégié avec la population, le territoire, les publics. L'espace public étant le lieu par excellence de l'échange et du dialogue, de l'expression des diversités et de l'émancipation individuelle, les Arts de la Rue œuvrent à la mixité, au croisement et à l'élargissement des publics, et participent vivement au développement d'une culture citoyenne démocratique. Véritable enjeu de société, cette présence artistique œuvre en faveur d'un maillage culturel équilibré sur l'ensemble des territoires, participant à la construction d'environnements culturels, et défendant la diversité culturelle reconnue comme droit fondamental associée à la dignité des personnes. Se référant à la défense des droits culturels récemment reconnus dans la Loi française, les Arts de la Rue militent pour la promotion et la garantie de la création artistique et de la liberté d'expression de la diversité culturelle.

De plus, ils contribuent à la création d'une identité et d'une mémoire collective, essentielles au vivre-ensemble. Afin de structurer et de développer le secteur professionnel des Arts de la Rue, les membres de la Fédération œuvrent pour une meilleure connaissance et reconnaissance de leurs pratiques par le biais de multiples actions à destination des structures artistiques et opérateurs culturels, toutes disciplines confondues, des collectivités publiques et des publics. La Fédération se compose d'un réseau d'individus et de structures et a pour vocation d'être un espace d'échange, de réflexion, de structuration et de défense des intérêts communs d'une profession. Ses activités quotidiennes gravitent autour de :

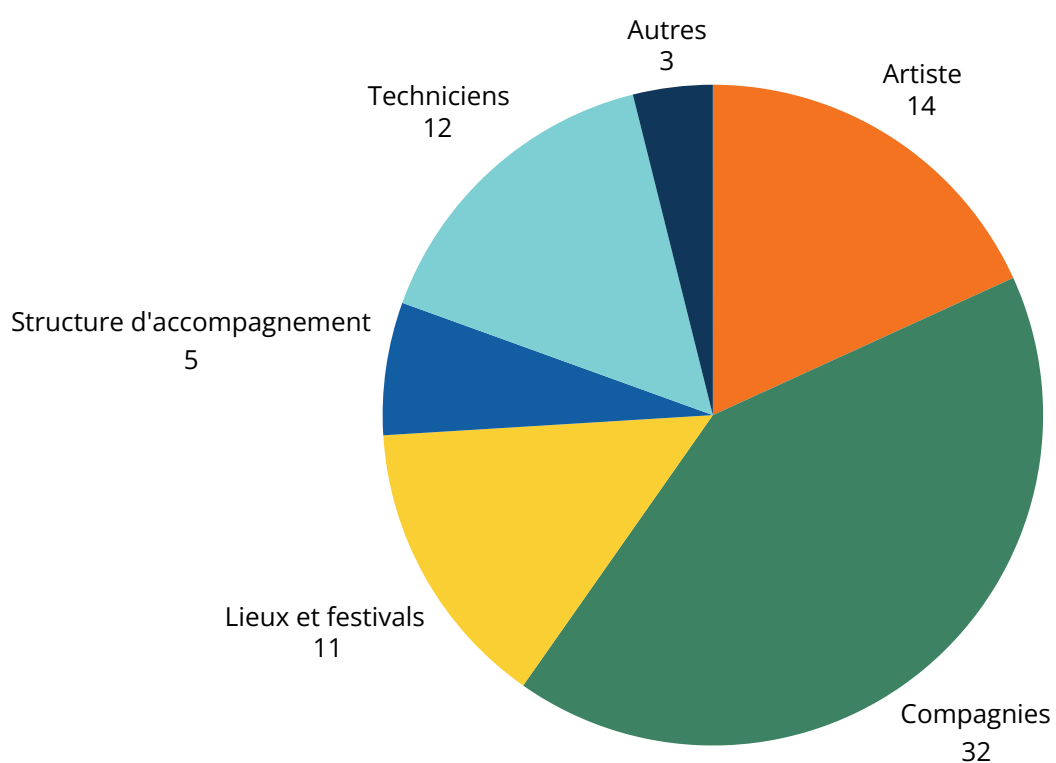
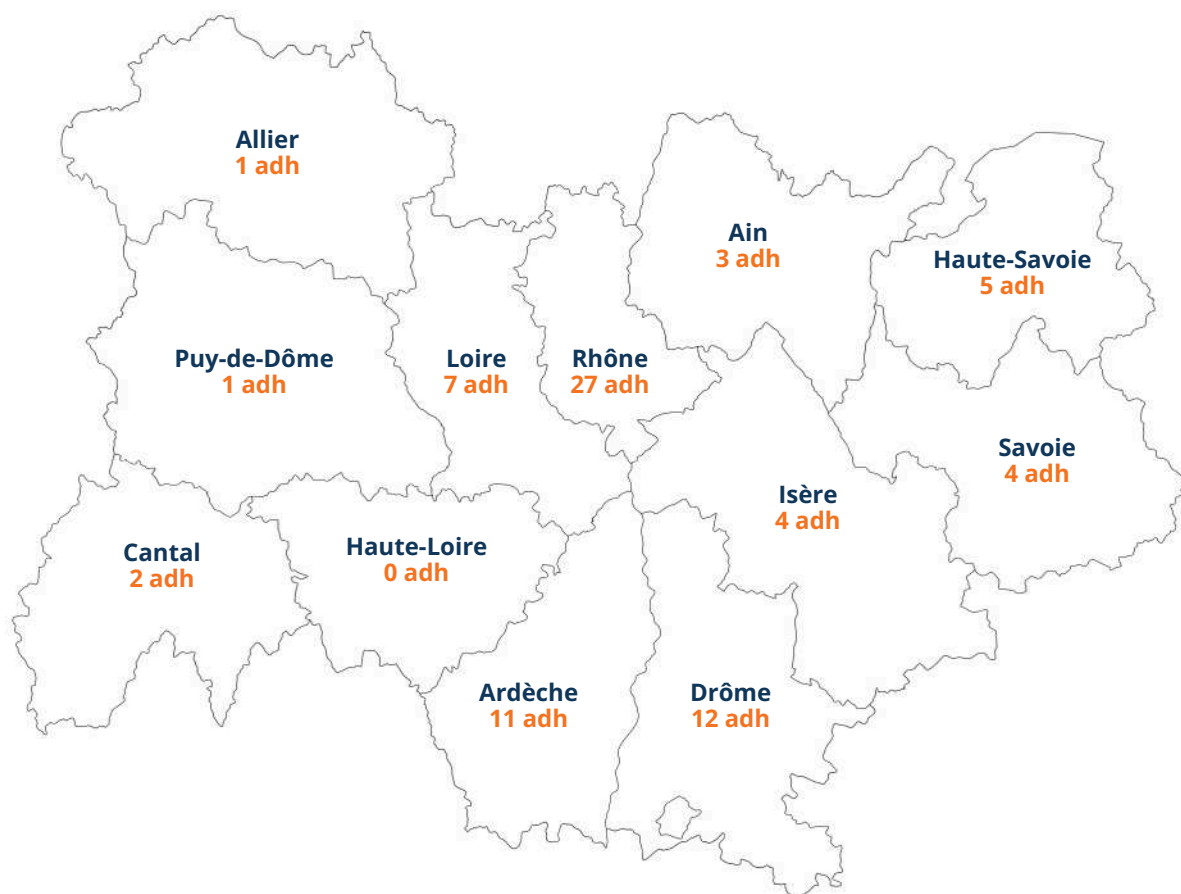
- la mise en réseau des professionnels
- le recueil, partage et transmission d'informations, de connaissances et savoir-faire
- l'action et la réflexion avec les collectivités territoriales et les acteurs et actrices du spectacle vivant
- la mobilisation pour la représentation et la reconnaissance du secteur

VIE ASSOCIATIVE

Adhérents

Au 30 septembre 2024, la Fédération compte 77 adhérents, dont 30 à titre individuel et 47 comme structures (compagnies, lieux, festivals, collectivités...). Il y a une forte concentration d'adhérents dans le Rhône, l'Ardèche et la Drôme. Il persiste un déséquilibre entre l'ancienne région Auvergne et Rhône-Alpes. Le travail mené en 2023 en Puy-de-Dôme (voir CCEP) a commencé à porter ses fruits mais le budget 2024 ne nous ayant pas permis de pérenniser le poste supplémentaire, nous n'avons pu intensifier notre action comme nous l'aurions souhaité.

Adhérents au 30 septembre 2024



Conseils d'administration

Le Conseil d'administration est aujourd'hui composé de 21 membres : représentants de structures de diffusion, de compagnies, adhérents en leur nom propre provenant de toutes la région. Afin d'assurer un suivi des chantiers sur plusieurs années, il a été voté lors de l'Assemblée Générale 2021, la mise en place de mandats de 3 ans pour les administrateurs et administratrices. L'idée étant que la première année, le CA découvrent les chantiers ; en deuxième année, ils se saisissent de ceux les intéressant et la troisième année, ils transmettent à d'autres membres leurs connaissances et leur expertise des dossiers en cours. Riches de sa force militante, les chantiers et missions sont répartis sous forme de commissions en lien avec la coordination. La Fédération organise au moins six conseils d'administration. En 2024, la Fédération a tenu ses CA tous les 2 mois. En 2025, ce même rythme sera conservé.

Liste CA élu à l'AG du 17 septembre 2024

Structures : Théâtre de Givors / TranseVersale / Transe Express / Cie Colegram / Cie les Quidams / Éclat / Superstrat / Cie du Quart de seconde / Thonon Événements / Le Nid de Poule / Tungstène Théâtre / La Huppe messagère

Individuels : Lucie Lafaurie / Nath Bruère / Nath veuillet / Floriane Rigaud / Marie-Caroline Guérard / Enji Julien-Binard / Djoo Cuer / Alice Uberthier / Julie Cappel

Séminaire

Depuis 2018, les administrateurs de la Fédération se retrouvent en séminaire pour 2 jours afin de travailler à l'écriture de la feuille de route ou de pousser davantage la réflexion sur des sujets inhérents à la fédération tels que l'éthique, le rôle de la fédération, le traitement des différentes demandes émanant d'organisations extérieures. Nous avons aussi pu travailler en 2023, aux suites à donner au développement du 1% travaux publics - la part du lien culturel accompagnés par Pierre Fronton, avocat fiscaliste ayant participé à la rédaction de l'étude de "Mise en opérationnalité du 1% TP". L'objectif de cette journée était de réfléchir à la création d'une structure pouvant collecter ce 1%, définir le rôle de la Fédération dans cet écosystème, proposer un plan d'action au conseil d'administration.

La configuration du CA 2024 incluant une grande part de nouveaux administrateurs très éloignés géographiquement va nous conduire à travailler différemment et à nous ré-organiser en terme de groupe de travail réduit assurant la passation des chantiers, préparant les prochains. Un séminaire sur une journée avec l'ensemble du CA sera imaginée en 2025.

Assemblée Générale

Cet évènement annuel rassemble en moyenne une trentaine de personnes adhérentes ou non. Depuis 2021, les assemblées générales proposent aux adhérents et curieux de découvrir les chantiers en groupe réduit autour de "stands" présentés par les membres du CA investis.

En 2024, l'AG a été organisée en septembre et non en mai comme d'ordinaire. Arrivant en fin d'année, il ne nous a pas semblé opportun d'orienter l'AG sur une présentation des activités de 2023 mais de proposer un débat plus en phase avec

les sujets qui parcourent les arts de la rue en ce moment et poursuivant un cycle commencé avec les Invites de Villeurbanne.

Ainsi, nous avons organisé avec comme témoins Nadège Prugnard (artiste et directrice des Ateliers Frappaz) et Christophe Paris (administrateur des Invites de Villeurbanne et producteur de spectacle Le Pédé de Jeanine Machine) une rencontre sur "Que peut-on encore dire dans l'espace publics? - Acte 2".

Les membres du CA présents ont introduits le sujet avec les invités puis se sont répartis dans différents groupes pour lancer la discussion.

Afin de répondre à nos obligations associatives de votes des rapports, ceux-ci ont été envoyés au préalable aux adhérents qui ont pu voter en ligne. Aussi, les rapports étaient affichés et le CA était disponible pour répondre aux demandes de précisions.

L'assemblée générale 2025 devrait épouser le même modèle car nous constatons que les adhérents se mobilisent pour ce temps si il est en accord avec leur préoccupations.

Réseau inter-régional

Affiliée à la Fédération Nationale des Arts de la Rue, la Fédération AuRA participe à certains groupes de travail issu de la FNAR : veille juridique, représentativité, gouvernance, COREPS...

Depuis 2019, la Fédération AuRA fait partie du premier chantier émanant des fédérations régionales et porté par elles : Égalité Femmes-Hommes dans les Arts de la Rue devenue Commission Égalité des genres en 2023. Elles se sont dotées d'une convention de mutualisation visant à proposer un modèle de gouvernance du chantier, d'un fonds mutualisé leur permettant de financer les actions, d'un comité de pilotage composé des fédérations AuRA, Grand'Rue (Nouvelle-Aquitaine), Férue (Île de France), Ministère de la République (Normandie), Fédération Nationale, Pôle Sud (Occitanie) et BFC (Bourgogne-Franche-Comté) (voir p.19).

En février 2024, Grand'Rue a organisé l'inter-fédérale, moment privilégié des CA des fédérations des Arts de la rue qui questionne collectivement leur gouvernance, leur éco-système associatif. La Fédé AuRA ayant déjà organisé 3 Inter-fédérales est naturellement associée aux suivantes et le sera pour celle de 2025 qui se déroulera en région parisienne.

Toujours dans l'idée de mutualisation des supports et des réflexions, les salariées des fédérations se retrouvent tous les 2 mois pour échanger sur leur pratiques, leur questionnement, la transmission de chantiers... Ces temps répondent à plusieurs objectifs :

- dynamiser le réseau inter-régional
- favoriser l'inter-connaissance des fédérations
- gagner en efficacité et en autonomie sur les outils existants et partagés
- bénéficier de la solidarité inter-régionale

PARTENAIRES



La DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et la Région Auvergne-Rhône-Alpes soutiennent la Fédération pour ses actions de structuration du réseau des Arts de la Rue.

La Métropole de Lyon a soutenu la Fédération pour l'étude-action 1 % travaux Publics en 2021 (voir p.11).

Le Ministère de la Culture a soutenu le projet de Ressources Vivantes du Matrimoine Artistique des Arts de la Rue en 2021 (voir p.20).

La Fédération a bénéficié en 2023 du Fonds pour le développement de la vie associative - volet 2 : Fonctionnement et innovations pour la mise en place des CCEP Puy-de-Dôme, Savoie et Loire.

Le Centre National des arts du cirques, de la rue et du théâtre est un partenaire sur le projet de Ressources Vivantes du Matrimoine Artistique des Arts de la Rue (voir p.20).

Labo Cités (Centre de ressource Politique de la Ville en Auvergne-Rhône-Alpes) et UrbaLyon (Agence d'urbanisme de l'aire métropolitaine grand-lyonnaise) ont accompagnés la fédération à la conception de la journée de restitution de l'étude "mise en opérationnalité du 1% Travaux Public - la Part du lien culturel", le 30 janvier 2024 au Rize de Villeurbanne.

La Fédération est adhérente d'Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, agence pour le développement du spectacle vivant. Depuis 2014, la Fédération est élue au Conseil d'Administration. Cet engagement permet de prendre part à la structuration d'une agence qui est au service des acteurs du spectacle vivant. Ainsi, elle apporte l'expertise de son secteur dans la construction du projet de l'Agence, afin de garantir une offre de services adaptée aux problématiques et aux sollicitations des acteurs des Arts de la Rue. Aussi l'Agence a co-conçu et financé une partie de la journée "Préparer sa venue au festival Off d'Aurillac", le 5 mars 2024.

La Fédération est adhérente de l'association HF+ avec laquelle elle collabore sur plusieurs chantiers pour l'égalité entre les genres dans le domaine des arts et de la culture. HF+ est partenaire sur le projet de Ressources Vivantes du Matrimoine Artistique des Arts de la Rue. La Fédération Auvergne-Rhône-Alpes a été sollicitée par HF+ AuRA pour être relai de l'initiative Allié·e·s

La Fédération est adhérente de l'Addacara, association des directrices et directeurs des affaires culturelles Auvergne-Rhône-Alpes. Elle rejoint le collège 3 aux côtés de l'Agence Spectacle Vivant, l'Agence Livre et Lecture et du GRAC (Groupement régional des actions cinématographiques). La Fédération est sollicitée sur les questions inhérentes à l'espace public, aux politiques publiques, aux droits culturels, aux résidences de territoire, au 1 % Travaux Publics...

Le réseau du Groupe des 20 est constitué de lieux de création et de diffusion pluridisciplinaires en Auvergne-Rhône-Alpes. La Fédération est sollicitée pour participer à la Route d'été, rencontre professionnelle pour le spectacle en espace public.

La Fédération maintient ses partenariats avec les Universités et écoles supérieures. En 2023, elle a recruté une alternante issue du master DPACI (Direction de projets et établissements culturels / développement de projets artistiques culturels internationaux) de Lyon 2.

La Fédération des Arts de la Rue Auvergne-Rhône-Alpes s'inscrit elle-même au sein d'un réseau plus élargi. En étant membre de la Fédération Nationale, la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes est affiliée à l'UFISC* (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), ce qui nous donne accès à une expertise sur les questions d'ordre socio-économique liées au spectacle vivant. Dans ce cadre, elle participe notamment aux groupes de travail animés par l'UFISC sur l'OPP – Observation Participative et Partagée, sur les Schémas d'orientation dans le spectacle vivant et les COREPS. Ces travaux réunissent d'autres organisations professionnelles (marionnettes, cirque, Arts visuels, etc.) ce qui permet à la Fédération de co-construire et confronter ses problématiques avec les autres secteurs artistiques.

Membre de l'association Village Sutter, la Fédération est inscrite dans un projet de mutualisation d'espaces de travail avec six autres structures, dont des réseaux professionnels culturels et artistiques. Le partage des locaux offre une proximité permettant aux structures de confronter les problématiques inhérentes à la structuration de leurs réseaux respectifs, mais également une ouverture et une transversalité entre disciplines.

2

STRUCTURER

La Fédération travaille quotidiennement à la structuration d'un réseau professionnel régional. L'association fédère 77 adhérents répartis entre individus et structures, représentatifs de la diversité des professionnels des Arts de la Rue en Auvergne-Rhône-Alpes : artistes, techniciens, personnels administratifs, compagnies, festivals, lieux de résidence et collectivités locales.

ACTIONS 2024		Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Structurer	Carto et Opp	Mise à jour de la cartographie interactive du secteur des Arts de la Rue à l'échelle régionale et soutien technique pour les autres fédérations. Mise à jour de l'Atlas des Arts de la Rue avec l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant.			
	Développement du réseau régional	4 mars Assises des arts à modes doux - ArModo 4 mars Rencontre Ruetopies organisées par les étudiants de Master DPACI à Lyon 2	3 avril Journée de présentation de projets Cirq'AURA 1 juin : Festival du cirque féministe Les Incandescentes / Table-ronde "<i>Corps illégitimes : quelle représentation des corps sur scène?</i>" 27 juin : Participation à la Route d'été du groupe des 20 à Annecy		
	1% TP	30 janvier : Journée d'étude "Le 1% Travaux publics - la part du lien culturel" au Rize de Villeurbanne 2 février : Entretien avec Le GIP Europe des Projets Architecturaux et Urbains 21 mars : Rencontre La fiction comme premier acte de l'(a)ménagement d'un territoire : l'expérience du Parlement de Loire racontée par le Polau			

SODAREP

La Fédération expérimente la mise en place du SODAREP (Schéma d'Orientation et de Développement des Arts de la Rue et de l'Espace Public) travaillant ainsi à la promotion du secteur et pour son développement tant entre professionnels des Arts de la Rue qu'auprès des pouvoirs publics et des partenaires institutionnels.

Elle a choisi de décliner ce schéma en 3 axes :

- Se connaître : mise en place de la cartographie, de l'OPP (Observation Participative et Partagée), observation de l'Égalité Femmes-Hommes
- Se rencontrer : développement du réseau régional et mise en place de CCEP (Concertation pour la Création dans l'Espace Public)
- Se financer : réflexions et prospectives autour de financements tels que la proposition de 1 % Travaux Publics, du mécénat et des fonds de dotation

DE LA CARTOGRAPHIE A L'OBSERVATION PARTICIPATIVE ET PARTAGÉE

Un projet collaboratif de cartographie à l'échelle régionale et nationale a été initié par La Fédération des Arts de la Rue Auvergne-Rhône-Alpes. Cet outil permet une meilleure connaissance du secteur des Arts de la Rue mais aussi une meilleure inter-connaissance des acteurs et actrices. À ce jour, une grande partie des fédérations régionales se sont emparées de cet outil et ont référencé les structures de leur territoire. La Fédération Auvergne- Rhône-Alpes assure le soutien technique pour les autres fédérations. De plus, désormais les fichiers de données et la méthodologie sont présents sur le «drive» partagé par les fédérations. Une mise à jour est réalisée tout au long de l'année.

En complément à cette cartographie, la Fédération Nationale mène une Observation Participative et Partagée (O.P.P), visant à dresser un portrait du secteur en utilisant une méthodologie commune d'enquête et d'étude. Elle a débuté cette OPP par les structures de diffusion adhérentes et observé en 2020, les festivals et les compagnies. En 2022, une campagne a été lancée pour mettre à jour les donnés. Les chiffres récoltés sont en cours d'analyse. Pour cette étape, la Fédération Auvergne-Rhône-Alpes a assuré le relai de la Fédération Nationale en région. Ces données pourront par ailleurs être mises en perspective avec d'autres organisations du spectacle vivant, permettant ainsi de faire des études comparatives entre secteurs.

En 2024, il est question de réfléchir sur un nouvel outil de cartographie plus facile à mettre à jour. Ce chantier est lancée avec les autres fédérations régionales.

CONCERTATION POUR LA CRÉATION EN ESPACE PUBLIC (CCEP)

En 2023, la Fédération a recruté une étudiante-alternante en Master Développement de projets artistiques et culturels à l'Université Lumière Lyon 2. Elsa Haïby a eu pour mission de développer les liens avec l'ex-région Auvergne, de faire un état des lieux des acteurs de Chambéry/Savoie et de relancer la CCEP La Rue à Saint-Étienne et en Loire. Les CCEP 2023 sont le fruit de plusieurs impulsions : d'une part, la volonté de la Fédération d'opérer sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, d'autre part, la volonté des acteurs de se rencontrer et de s'épauler dans la confrontation des défis contemporains.

Ces prises de contact ont permis de réfléchir à la mise en place en fonction des envies et préoccupations locales, des temps de concertations avec les acteurs locaux : artistes et compagnies, équipes administratives, collectivités, festivals et lieux de diffusion.

Des journées d'ateliers ont été organisées à Clermont-Ferrand, Saint-Étienne et Chambéry afin de :

- créer des moments de débat et des espaces d'idéation, grâce à une méthodologie mixte (éducation populaire et ingénierie de projet)
- concourir à la mise en place de dynamiques de coopération sur chaque territoire
- faire remonter de nouveaux besoins en lien avec l'actualité du secteur et les réalités professionnelles de chacun et chacune

En 2024, nous aurions espéré une autonomisation des concertations sur place mais sans l'impulsion d'Elsa qui a terminé son contrat fin 2023, cela n'a pas été le cas.

Nous imaginons en 2025, reprendre contact avec les acteurs de Clermont-Ferrand pour relancer une dynamique au moyen de la tenue d'ateliers sur place.

Concernant Saint-Étienne, de nouveaux membres du CA en sont originaires et se proposent de reprendre contact avec les personnes présentes aux concertations afin d'envisager de relancer la dynamique.

1% TRAVAUX PUBLICS

La Fédération poursuit ses travaux de prospective autour de la mise en place du «1 % Travaux Publics» prévu par la loi LCAP (Loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine) en association avec des villes, des bailleurs, des architectes, des spécialistes de l'urbanisme et de l'aménagement, des entreprises du BTP, etc. Ces recherches de démarches innovantes associant philanthropie et puissance publique visent à donner du souffle, du pouvoir pour la mise en œuvre des politiques artistiques et culturelles sur les territoires.

À voir :
[Vidéo 1% TP](#)

La Fédération a lancé en 2021 une étude d'opérationnalité du 1 %TP avec la Métropole de Lyon et CO18 (Marc Villarubias) qui en a assuré la réalisation externalisée. Cette étude visait à faire des propositions d'application du dispositif en fonction des cas : clause dans les marchés publics, fonds de dotation, fondation, extension du 1 % artistique...

À lire :
[L'étude Phase 1](#)

L'étude (**Phase 1**) a été rédigée en 2022.

Dès 2023, il aurait été souhaité de mettre en place les phases suivantes selon le calendrier ci-dessous :

Phase 2 - juin 2023 à décembre 2023 : Répondre au besoin d'ingénierie des acteurs - accompagnement technique et opérationnel de la mise en œuvre des expérimentations

Phase 3 - janvier 2024 à décembre 2025 : Animations et suivi de la mise en expérimentations

Phase 4 - janvier 2026 à mars 2026 : Bilan et perspectives de développement - capitaliser pour mieux essayer

Le déploiement de ces phases nécessitait le concours des collectivités selon des modalités de travail transversales entre les services et des moyens financiers supplémentaires. Les démarches auprès du Grand Lyon n'ont pas permis de mobiliser de financement.

Afin que cette étude n'en reste pas à ce statut, la Fédération a organisé le 30 janvier 2024 au Rize de Villeurbanne, une journée de restitution et de mise en réflexion pour la mise en place de ce 1% Travaux Publics, intitulée "Bâisseurs de cités, Tisseurs de liens - Trois voies opérationnelles pour intégrer la culture dans la transformation des territoires". Après la plénière de restitution de l'étude, ont suivis 3 ateliers :

- Faire converger les regards pour le développement artistique des territoires
- Co-crée les espaces publics en associant l'apport artistique au travaux dits horizontaux
- Inciter l'accompagnement culturel des travaux dans les marchés publics

Ce temps a été co-organisé avec Labo Cités et l'Agence d'Urbanisme de Lyon. Ces partenariats permettront d'acculturer et de sensibiliser leur public. Il a mobilisé une soixantaine de personnes aux profils divers : urbanistes, artistes, acteurs de la politique de la ville.

À voir :
[La vidéo de la plénière](#)
[La vidéo des ateliers](#)
[La vidéo de la conclusion](#)

À lire :
[Le principe du jeu](#)

Pour 2025, nous souhaitons poursuivre le partenariat avec Labo Cités et Urba Lyon. Nous testerons "Prospect'us, un jeu prospectif pour imaginer son territoire".

3

ACCOMPAGNER

Un des enjeux principaux de la Fédération est de rassembler autour de valeurs communes, de défendre collectivement la singularité des démarches artistiques dans et pour l'espace public, d'identifier les leviers de développement du secteur et de proposer des ressources consultables et pouvant nourrir nos débats.

ACTIONS 2024		Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Accompagner	Rencontres Pro	31 janvier Public de Grand Boucan "Attaques contre la libertés d'expression dans la musique. Comment réagir collectivement ?"	19 juin Co-construction du débat "Que peut-on encore dire dans l'espace public?" au festival Les Invites de Villeurbanne 20 juin Co-construction de la table ronde " Femmes, théâtre et espaces publics : déborder le cadre " avec HFX+	19 septembre Journée Décarbonons la culture avec Les Shifters	24, 25 et 26 novembre : Co-organisation de l'Université Buissonnière des Arts de la rue à St-Privat (07)
	Ateliers	5 mars Journée "Préparer sa venue au festival d'Aurillac" co-organisée avec l'Agence ARA-SV aux Ateliers Frappaz		15 août Rencontre avec l'Afdas et France Travail " Mon premier Aurillac, et après? " à destination des compagnies émergentes	
	Pôle ressources	Envoi d'une newsletter, relai d'appels à projets, relai d'actualités liées au secteur...			
		Mise à disposition des ressources produites au GT Covid, Plateforme et COREPS...			
		Veille et archivage des travaux universitaires sur les Arts de la Rue et l'art dans l'espace public			

RENCONTRES PROFESSIONNELLES

La Fédération participe chaque année à de nombreux événements professionnels, tant en tant que public que conceptrice. Cette diversité de perspectives nous permet de prendre du recul et d'élargir notre vision.

Que peut-on encore dire dans l'espace public - Acte 1

Table-ronde co-organisée avec le festival Les Invites de Villeurbanne, elle a réuni une trentaine de personnes et a fait l'objet d'une captation.

"Les arts de la rue en tant que pratique artistique dans l'espace public interrogent la notion de liberté d'expression et de la réception qui peut être faite de cette parole par le public averti ou les badauds de passage. Nous relevons de plus en plus de cas d'invectives du public sur les sujets animant la société et dont traitent parfois les spectacles; des cas de collectivités procédant

À voir :
[La captation audio](#)

à des suppressions de subventions au motif du non-respect du pacte républicain. Ces pratiques encouragent des lors les programmeur et programmatrices et les artistes à «faire attention à ce qu'ils disent », ce qui peut précéder l'auto-censure.”

Table-ronde avec Nathalie Veuillet de la Fédération des Arts de la Rue Auvergne Rhône-Alpes, Judith Pavard et Eléonore Rouland respectivement co-présidente et administratrice de la Fédération Nationale des Arts de la rue, Brice Lagenèbre du collectif Jeanine Machine et Jean-Marie Songy, directeur du festival Furies.

Modération : Mathieu Perez et Antoine Chao

Femmes, théâtres et espace publics, déborder le cadre

Cette rencontre a été préparée par HFX+ Auvergne-Rhône-Alpes avec le concours de Nathalie Veuillet, membre du CA de la fédération et porteuse du projet de Matrimoine des arts de la rue. (voir page XX). Elle a réuni une quarantaine de personnes et a également donné lieu à un enregistrement vidéo.

À voir :
[La captation audio](#)

“Cette rencontre sera l'occasion d'échanger depuis différents objets de recherche, expériences et sensibilités autour de la notion d'espace public et de revenir sur la nécessité d'une histoire mixte du théâtre, du patrimoine et de l'objectivation des inégalités grâce à des études chiffrées. Chiffres derrière lesquels il y a des êtres et des réalités.”

Avec : Anne Monteil-Bauer, artiste pluridisciplinaire, écrivaine, directrice de Si/si les femmes existent, Julie Rossello Rochet, écrivaine-dramaturge, autrice d'une thèse intitulée : « Des autrices dramatiques parisiennes dans l'espace public (1789-1914) », Lorraine Wiss, docteure en études théâtrales, chargée d'enseignement à l'Université Lyon 2, autrice d'une thèse intitulée : « Scènes féministes : Histoire des dramaturgies des luttes des femmes dans les années 1970 en France », Nathalie Veuillet et Joséphine Gelot (membres de la Fédération des Arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes), et Nadège Prugnard, artiste, autrice et directrice des Ateliers Frappaz.
Cette rencontre sera animée par Stéphanie Ruffier.

Université Buissonnière des Arts de la rue

Depuis 14 ans, les fédérations des arts de la rue organisent leur université buissonnière dans différentes régions. En 2024, aucune fédération ne s'étant positionnée pour l'accueillir, un groupe d'adhérents volontaires (Les Mousqueton-es) s'est proposé pour en assurer l'organisation. L'UB se déroulera du 25 au 27 novembre à St-Privat en Ardèche. La fédération régionale s'implique dans le Comité de pilotage, participe à la réflexion sur le contenu et assurera un soutien logistique et bénévole sur place.

ATELIERS D'AIDES À LA STRUCTURATION

Depuis quelques années, la Fédération réfléchit à sa relation aux adhérentes et adhérents. S'ils sont présents lors des temps forts, journées professionnelles ou tables-rondes, la Fédération ne les rencontre pas toujours individuellement et sur des questions pragmatiques. Aussi, elle propose depuis 2021 des ateliers thématiques selon différents formats : transmission descendante, partage de pratiques, mises en situation, ...

Les ateliers proposés depuis la mise en place de ce soutien :

2020 / Demander le fonds de relance

2021 / Remplir sa demande d'aide à la création

2022 / Pitch ton projet artistique

2023 / Atelier d'accompagnement à la diffusion

Préparer sa venue au festival Off d'Aurillac

Pour renouveler cet accompagnement, la Fédération a proposé un rendez-vous plus ambitieux en co-réalisation avec l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes-Spectacle-Vivant.

Cet événement a accueilli 60 personnes, le 5 mars 2024.

"Participer au Festival international de théâtre de rue d'Aurillac présente des enjeux multiples pour les compagnies et suscite de nombreux questionnements : quel accompagnement du festival ? Quel budget ? Quels moyens logistiques ? Faut-il intégrer un collectif ? Comment communiquer ? Où dormir ? Quelles recettes espérer ?

Le festival est une vitrine de la création en espace public. En plus de la programmation officielle, ce sont 700 compagnies en 2023 qui se sont produites dans les rues, sur les places, dans les parcs, faisant de ces quatre jours un événement incontournable pour de nombreux habitant-es, programmeur-rices, artistes et publics. Les « compagnies de passage » font partie de l'histoire du festival.

Lors de cette journée, nous proposons aux compagnies et artistes les regards croisés de l'association ECLAT (CNAREP organisateur de l'événement), de programmeur-rices et de compagnies rompues à l'exercice."

- Présentation du festival et valeurs des compagnies de Passage : Frédéric Rémy, directeur du festival
- La parole aux programmeurs, pourquoi vous allez à Aurillac : Alexis Burlot (Festival Complètement gaga), Marie-Irma Kramer (Superstrat), Marion Viquesnel et Joseph Elbaz (Le nide de Poule) et Estelle Coignard (Thonon Événement)
Modération : Jules Jobard, membre du CA de la Fédé AuRA
- Partage d'expériences : avec Louis Zampa (Xanadou), Pia haufert et Nicolas ferré (Dis bonjours à la dame), Jules Jobard (Compagnie du Quart de seconde)

Une fiche Pas à pas est en cours de rédaction. Elle sera mise en ligne prochainement.

Piste envisagées en 2025

En 2025, la Fédération pourra proposer différents ateliers en fonction des compétences que le nouveau CA souhaitent partager.

Propositions non définitives et non exhaustives

Parcours administration et production	Parcours Création	Parcours décarbonation (si financement supplémentaire)	Parcours Diffusion	Parcours carrières et formation
- Remplir son dossier de demande de subvention - Répondre à un appel à projet - Établir son prix de cession - Monter son premier spectacle	- Créer en espace public - Pitcher son projet à l'oral - Pitcher son projet à l'écrite	Préparer sa stratégie bas carbone	- Les outils de la diffusion - La diffusion en festivals	Analyse de carrières et projections, panoramas des formations régionales"
Parcours transverses				
Accompagnement à l'encadrement de réunions	Lutte contre les violences sexistes et sexuelles			

En parallèle et afin de préparer des ateliers futurs, le CA souhaite lancer une réflexion autour de la transition écologique dans les arts de la rue.

Il n'y pas encore les compétences en interne pour animer un atelier, c'est pourquoi en 2025, le CA s'attèlera à référencer les bonnes pratiques en région : rédaction d'un guide d'entretien, référencement des initiatives, réalisation d'un états des lieux, ...

RELAJ D'INFORMATIONS ET DE RESSOURCES

Repérée comme structure relai, la Fédération reçoit de multiples informations diversifiées (pratiques, juridiques, rendez-vous professionnels, journées d'information, appels à projets, offres d'emplois, actualités médiatiques, politiques culturelles, événements en région...). En lien avec la Fédération Nationale, mais aussi avec l'ensemble de ses partenaires, ou encore des suites de rencontres professionnelles spécifiques, la Fédération des Arts de la Rue Auvergne-Rhône-Alpes produit des contenus, offre régulièrement des conseils et propose des fiches pratiques à l'ensemble de ses adhérents (changement du statut intermittent, fonds d'urgence, décryptage de lois...).

Fiches pratiques

Initié pendant la crise sanitaire par la Fédération nationale des Arts de la Rue, le GT Covid avait un objectif d'interprétation des décrets et de proposition d'éléments d'adaptation pour les représentations en espace public. Les fiches pratiques éditées par la Fédération Nationale et rédigées avec les fédérations régionales lors de la crise sanitaire ont trouvées une résonance au-delà des Arts de la Rue confirmant ainsi la " fonction ressource" des fédérations.

La Fédération AuRA participe aux contenus et à la diffusion des supports à ses adhérentes et adhérents. Depuis 2022, le GT Covid s'est mué en GT Veille juridique et propose désormais un espace de ressources, d'échanges et de questionnements sur le FONPEPS, la lutte contre les VHSS, l'activité partielle.

Pour 2025, la question de la censure et de l'auto-censure donnera lieu à un webinaire en cours de construction.

Lettre infos

Afin d'informer le réseau, une lettre numérique est envoyée à plus de 400 contacts par voie électronique. Par ailleurs, la Fédération développe sa communication quotidienne sur Internet, par le biais des réseaux sociaux. Un site internet est aussi régulièrement mis à jour, offrant ainsi une visibilité tant sur les actions menées, les rendez-vous à venir et les chantiers mis en place, que pour l'ensemble du secteur des Arts de la Rue.

Bibliothèque

La Fédération se dote des publications concernant les différents sujets pouvant l'intéresser : les Arts de la Rue, les politiques culturelles publiques, la sociologie des publics... Ils peuvent être consultés sur demande au bureau de la Fédération. Aussi, la Fédération a commencé à recenser les travaux universitaires traitant des Arts de la Rue et dans l'Espace Public afin de rendre visibles et consultables ces écrits - l'ambition étant de collecter de nombreuses sources d'information et de réflexions sur les pratiques et d'en donner l'accès au plus grand nombre.

À consulter :
[Liste des travaux universitaires](#)

Vignettes vidéos

Pour disposer d'un outil de communication ludique et pédagogique pour présenter nos chantiers et d'autres notions transversales, la Fédération a créé une première vignette vidéo portant sur le Schéma d'Orientation et de Développement des Arts de la Rue et dans l'Espace Public. En 2021, une autre vidéo a vu le jour sur le 1 % Travaux Publics. Le catalogue de vidéos comprend également les interviews des créatrices du Matrimoine des Arts de la Rue (voir p.20).

À voir :
[Vidéos Sodarep et 1% TP](#)

4

DEFENDRE

La Fédération en tant qu'organisation professionnelle, observatrice de son éco-système et interlocutrice des institutions défend les spécificités des Arts de la Rue auprès des pouvoirs publics. Elle défend aussi des valeurs telles que les droits culturels et l'égalité femmes-hommes.

ACTIONS 2023		Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
Défendre	Plateforme	Participation à la Plateforme du Spectacle Vivant			
	COREPS	<u>18 janvier et 22 février</u> GT Emploi formation <u>2 février et 3 mars</u> GT Politiques publiques <u>21 février</u> GT Festivals <u>6 mars</u> COFIL	<u>5 et 26 avril et 25 mai</u> GT Emploi formation <u>9 mai et 14 juin</u> GT Politiques publiques <u>6 avril, 15 mai et 27 juin</u> GT Festivals <u>7 avril</u> Réunion GT Festivals avec la DRAC AURA	<u>19 juin</u> GT Emploi formation <u>20 mars</u> GT Festivals <u>4 juillet</u> COFIL	<u>21 novembre et 13 décembre</u> GT Emploi formation <u>11 septembre</u> GT Politiques publiques : présentation des préconisations aux élus <u>4 octobre</u> GT Festivals <u>14 novembre</u> COFIL et plénière
	Égalité FH	<u>25 et 26 janvier</u> : journée d'accompagnement à la structuration de la commission des genres dans les arts de la rue avec La Petite à Toulouse => définition de groupes de travail : légitimité, protocole de signalement et charte de la commission	<u>22 février</u> : GT Légitimité <u>11 avril</u> : deuxième accompagnement à la structuration avec La Petite		<u>13 novembre</u> : dernier accompagnement avec La petite => finalisation du protocole
		<u>11 mars</u> : COFIL	<u>24 mai</u> : COFIL <u>7 juin</u> : COFIL Comptages 2024	<u>11 juillet</u> : Festival Chalon dans la rue, conception et animation du débat « Entre combat pour l'égalité et libertés d'expression » <u>Début juillet</u> : sortie de l'enquête des programmations 2023	Démarrage des comptages de la répartition des subventions 2023 (DRAC et région) et des programmations 2024

REPRESENTATIONS PROFESSIONNELLES

Partenaires des collectivités

La Fédération est depuis 2020 adhérente à l'ADDACARA (associations des directeurs et directrices des affaires culturelles). Elle fait partie du collège réseaux et fédérations. Cette adhésion a été souhaitée conjointement avec l'Addacara afin de tisser davantage de liens entre les Arts de la Rue et les communes. La Fédération est ainsi sollicitée périodiquement pour son expertise de l'utilisation de l'espace public. Aussi, elle est invitée aux événements proposés par la Fnadac (Fédération nationale des associations de directeurs et directrices des affaires culturelles). La Fédération tisse aussi des liens avec l'AMRF (Association des maires ruraux de France) avec laquelle, il est proposé des tables-rondes et des rencontres autour de l'accueil de projets artistiques et culturels en milieux rural.

Ces temps de rencontres se tiennent dans un double objectif de faire mieux connaître le secteur, mais aussi de défendre les spécificités des Arts de la Rue et de leur accueil sur un territoire.

COEF et COREPS

Le Contrat Objectif d'Emploi Formation (COEF) réunit l'État, la Région et les partenaires sociaux de l'audiovisuel et du spectacle vivant pour définir des actions à engager en faveur de l'emploi et de la formation. Des contrats successifs ont été signés en 2007, en 2012, en 2017 et en 2019. Depuis 2010, la Fédération est présente dans les comités techniques et de pilotage du COEF Spectacle Vivant en tant que partenaire social. Le COEF porte désormais sur l'ensemble du secteur culturel, rassemblant spectacle vivant, audiovisuel, patrimoine, arts visuels, livres et jeux vidéos. Le dialogue avec l'ensemble des partenaires est nécessaire afin d'accompagner plus efficacement la structuration professionnelle des Arts de la Rue, et de manière plus globale celle du secteur culturel.

Aussi, la Fédération est mandatée par la Fédération Nationale des Arts de la Rue pour faire partie du COREPS (Comité régional des professions du spectacle) - dispositif animé par Auvergne-Rhône-Alpes-Spectacle-Vivant et créé en juin 2021 suite à la crise sanitaire. Cette instance de dialogue a pour objet de créer un lien permanent entre les organisations professionnelles, réseaux et fédérations, l'État, les collectivités territoriales sous forme de concertation, de réflexion et de propositions sur les sujets comme l'emploi et la formation, les mesures sanitaires, les conditions de travail, les politiques culturelles, les projets de territoire, l'action culturelle...

À lire :
[Les compte-rendus du
COREPS](#)

En complément, la Fédération est membre de la plateforme du Spectacle Vivant qui se réunit aujourd'hui essentiellement autour du COREPS.

EGALITE FEMMES – HOMMES

Genèse

Après une première enquête de l'égalité femmes-hommes menée en 2017 en partenariat avec le mouvement HF, les fédérations Grand'Rue et AURA ont mené en 2019 leurs premières enquêtes de l'égalité Femmes-Hommes sur leur territoire. De ces premiers échanges concernant notamment l'application d'une méthodologie commune, sont nées l'envie et la nécessité de mettre en place un chantier spécifique transversal dans nos fédérations régionales. Une première rencontre thématique « Mettre en place une réelle parité dans les projets artistiques et culturels » a été tenue lors de l'Université Buissonnière de Limoges en février 2019. Une trentaine de personnes issues de différentes fédérations régionales ont participé à ce temps confirmant l'urgence de s'emparer de ce sujet. La commission interrégionale est née lors de ce temps. La commission a été rejointe par La Férue, le Ministère de la République, la Fédération Nationale, Pôle Nord, Pôle Sud et Bourgogne-Franche-Comté.

Objectifs

Désormais forte de 8 fédérations, la commission s'est donné pour objectif principal de favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux postes à responsabilité, aux lieux de décision, aux moyens de production, aux réseaux de diffusion, à la visibilité médiatique. Elle entend déconstruire les représentations genrées, tant dans l'expression artistique que dans l'organisation du travail. Elle souhaite valoriser la création féminine dans son champ artistique, influencer sur les politiques publiques, œuvrer à une juste répartition des subsides, améliorer la capacité d'agir sur les parcours professionnels à travers la baisse des inégalités et la mise en place de nouvelles pratiques.

La commission se donne 6 axes de travail :

1. faire un état des lieux qualitatif et chiffré : s'observer, se compter
2. influencer et se faire entendre pour plus d'équité : pédagogie et lobbying auprès de l'État, des collectivités, des organisations sociales et structures organisant la profession
3. sensibiliser et communiquer : publier chiffres et rapports, campagnes sur les réseaux sociaux, être présents aux rencontres professionnelles, mutualiser les approches entre réseaux
4. mettre en place une veille sur les questions de harcèlement sexiste et sexuel dans nos métiers
5. militer et agir auprès des professionnels comme des publics : actions sur les festivals Arts de la Rue et temps forts des fédérations
6. se former : se donner des outils concrets et augmenter les compétences pour lutter contre le harcèlement sexiste et sexuel et pour permettre aux femmes de briser le plafond de verre*.

*le plafond de verre désigne les "freins invisibles" à la promotion des femmes dans les structures hiérarchiques

Ressources Vivantes du Matrimoine Artistique des Arts de la Rue

Ce projet a été déposé dans le cadre de l'appel à projet Recherche du Ministère de la Culture. Il est porté par la Fédération AURA. Il participe à la construction d'un début de fond de ressources et de réflexions pour le Matrimoine des Arts de la Rue et dans l'Espace Public. Il a s'agit de filmer dix portraits de créatrices selon une trame d'interviews. Ils serviront de support de réflexions et de matière à analyses scientifiques.

Sophie Denave, sociologue, au travers d'un questionnaire rédigé et analysé par ses étudiants, a travaillé sur les inégalités de genre dans les Arts de la Rue. Pour exemple, le questionnaire révèle que les femmes artistes sont plus diplômées que les hommes et perçoivent des salaires moins importants ; ou encore que dans l'échantillon de répondants, les hommes de 50-70 ans sont plus nombreux dans cette tranche d'âge et qu'inversement les femmes sont plus nombreuses dans la tranche de 19 à 39 ans.

À lire: [Le rapport de Corinne Luxembourg](#) Pour sa part, Corinne Luxembourg, géographe, analyse le rapport des femmes créatrices à l'espace public. Elle interroge ce que le rapport genre/espace public fait au rapport espace public/performance artistique. Son rapport a été remis en 2024 pour sa première version. Corinne nous a fait part de son souhait d'approfondir davantage le sujet.

À voir : [Les entretiens sur Artcena](#)

[L'entretien avec Nathalie Veuillet](#)

Les interviews sont visibles sur le site d'Artcena, partenaire du projet dans un dossier thématiques "Matrimoine". Une interview de Nathalie Veuillet, porteuse du projet est à lire sur le site du Ministère de la Culture.

En 2025, la Fédération proposera au Grand Lyon de poursuivre ce travail avec des portraits de femmes techniciennes et artistes installées en métropole de Lyon dans le cadre de l'appel à projets " Mémoires en action".

(Dé)formation professionnelle " Préparer sa candidature à la direction de lieux ou festivals labellisés Arts de la Rue : Brisons le plafond de verre"

En 2023, ce sont tenus les deux sessions de la formation pensée par la Fédé AuRA et Superstrat et ayant pour objectif :

- de confirmer/valider et acquérir les compétences et les connaissances pour diriger un établissement ou un festival dédié aux Arts de la Rue
- d'identifier les démarches et s'appropriier les techniques et les attitudes pour présenter et soutenir efficacement leur candidature à ce type structure
- de commencer à préparer leur prise de fonction et la mise en œuvre de leur projet. Superstrat en tant qu'organisme de formation agréé en est la structure porteuse.

Celle-ci devrait être reconduite en 2025 ou 2026 aux Ateliers Frappaz. Les financements sont encore à confirmer auprès du ministère.

Comptage 2024 sur les données 2023

Une nouvelle édition de l'enquête resserrée sur les programmations a été réalisée, éditée et communiquée. Pour cette édition, les indicateurs suivants ont été comptés :

La part des femmes dans les Centres Nationaux des Arts de la Rue et de l'Espace Public (CNAREP)

- Les femmes directrices de CNAREP
- Présence des femmes dans les festivals portés par les CNAREP
- Détail par festival

Tendances générales (festivals portés par des CNAREP):

- *Si la répartition est plus égalitaire que la moyenne de l'ensemble des festivals, on note des disparités importantes entre les CNAREP (de 21% à 49% des représentations portées par des femmes).*

La part des femmes dans les festivals Arts de la Rue

À lire :
Enquête 2023

- Les femmes programmatrices de festivals
- Présence des femmes dans les programmations des festivals
- Détail par région

En 2025, la commission éditera une nouvelles enquêtes selon les indicateurs suivants :

- DRAC : subventions 2023
- Région : subventions 2023
- SACD : Auteurs d'espace et Écrire pour la rue 2024
- Fondation Beaumarchais : aide à l'écriture 2024
- CNAREP : Appel à projets Hors Cadre 2024
- CNAREP : direction 2025
- CNAREP : programmations des festivals 2024
- Festivals : programmations 2024

5

BUDGET PREVISIONNEL 2025

CHARGES		PRODUITS	
Achats		Subventions au fonctionnement	
◦ Fournitures, entretien, reprographie, informatique	1 350 €	◦ Région Auvergne-Rhône-Alpes	30 000 €
		◦ DRAC Auvergne-Rhône-Alpes	20 000 €
		◦ Grand Lyon - Appel à projets Mémoires en action	13 000 €
Services extérieurs			
◦ Locations immobilières et mobilières	1 920 €		
◦ Maintenance	473 €		
◦ Primes d'assurance	265 €		
◦ Documentation générale	100 €		
Autres services extérieurs		Autres produits	
◦ Paies et comptabilité	872 €	◦ Adhésions	8 000 €
◦ Déplacement, missions, réception	4 324 €	◦ Participation Ateliers Frappaz - Projet Matrimoine des arts de la rue	500 €
◦ Frais postaux et télécommunications	600 €		
◦ Refonte site internet	6 582 €		
◦ Services bancaires	280 €		
Projet matrimoine du Grand Lyon			
◦ Réalisation vidéos	8 500 €		
◦ Transcription interviews	2 600 €		
◦ Honoraire intervieweuse	2 100 €		
◦ Déplacements, réceptions	1 800 €		
Charges de personnel			
◦ Salaire coordinatrice	23 804 €		
◦ Cotisations coordinatrice	9 360 €		
◦ Transport salariée	420 €		
◦ Provisions congés payés	500 €		
◦ Formation continue	400 €		
Autres charges			
◦ Charges gestion courante	100 €		
◦ Adhésions	150 €		
◦ Réversion Adhésion FNAR	4 000 €		
◦ Cagnotte Égalité FH	1 000 €		

TOTAL 71 500 €

TOTAL 71 500 €

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Bénévolat (temps valorisé)	7 680 €
Mise à disposition de lieu	5 000 €
Mise à disposition de matériel	3 000 €

TOTAL 15 680 €